

Fiche technique

Surodor' Surodorant concentré

Par sa formulation concentrée en parfum, c'est le surodorant approprié là où les mauvaises odeurs persistent : sanitaires, locaux poubelles... Puissant désodorisant, sa rémanence garantie une odeur fraîche et agréable pendant plusieurs heures. Possède des propriétés nettoyantes. Disponible en parfums pêche et pomme verte.

CONSEIL D'UTILISATION

Désodorisation puissante : utilisation pur.

Désodorisation: dilution 10 %.

Nettoyage / désodorisation : dilution de 0,5-1%.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 12 flacons de 1L.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide coloré

- pH : 6 - 8

- Densité: 0,99 - 1,01

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel. Éviter les projections oculaires. Eviter les projections sur les tissus. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 (pomme verte).

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. (pêche)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France: + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel

pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les

critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont

d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part

10-03-2025 Ind. 4









